



**Direction de la santé environnementale
et de la sécurité des consommateurs**
Programme de la sécurité des milieux
1001, rue Saint-Laurent Ouest
Longueuil (Québec) J4K 1C7

**Healthy Environments and
Consumer Safety**
Safe Environments Programme
1001, St-Laurent Street West
Longueuil, Quebec J4K 1C7

Le 30 janvier 2007

Notre référence - Our reference
AXS.V1 OF6-1-28

Transmission par courriel

Commission conjointe – Projet Rabaska

a/s Josée Primeau, Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Québec, G1R 6A6

Objet: Réponses aux questions 60 et 61 – Projet Rabaska

Mme Primeau,

En réponse à votre lettre du 15 janvier dernier, veuillez trouver ci-bas les réponses aux questions 60 et 61 qui nous ont été acheminées.

QUES 60:

Compte tenu de sources d'émissions atmosphériques régionales qui n'ont pas été incluses dans le domaine de modélisation (autres sources industrielles), la question posée est: "Peut-on s'assurer que la modélisation donne des résultats représentatifs du secteur? Va-t-on avoir l'heure juste sur les effets cumulatifs de Rabaska sur l'air?"

Réponse:

L'absence de stations d'échantillonnage de la qualité de l'air dans le secteur à l'étude a amené le promoteur à utiliser les valeurs de stations de la Ville de Québec comme valeurs de niveaux de fond. Cependant, le MDDEP a exigé l'utilisation de certaines valeurs par défaut, entre autre pour les particules fines (PM_{2,5}), pour lesquelles un niveau de fond a été fixé à 20 µg/m³. Cette valeur est plausible mais demeure une appréciation théorique que seule une mesure directe pourrait valider.

L'expertise en modélisation d'émissions atmosphériques relève au niveau fédéral d'Environnement Canada. Santé Canada donne son expertise en terme d'effets sur la santé des contaminants provenant des émissions atmosphériques.

QUES 61:

Il est demandé si les résultats d'une modélisation des contaminants secondaires ont été remis à Santé Canada et si oui, s'ils ont été jugés satisfaisants.

Réponse:

Contrairement à ce qui avait été indiqué dans le libellé de la question adressée au promoteur par Santé Canada le 13 mars 2006, le promoteur n'a pas effectué de modélisation de la formation des contaminants secondaires dans l'étude d'impact. En effet, le promoteur indique dans sa réponse CA-003 (mai 2006) "il n'y pas eu de modélisation de la formation de contaminants secondaires dans le cadre de cette étude...les épisodes de pollution par l'ozone ou les particules fines (smog) ne sont pas des phénomènes locaux... mais des phénomènes régionaux à plus grande échelle impliquant aussi le transport à grande distance".

Tel qu'indiqué précédemment, nous laissons l'analyse détaillée de la modélisation des émissions atmosphériques à l'expertise d'Environnement Canada. Nous ne pouvons donc dans ce cas-ci, nous prononcer sur la pertinence ou non d'effectuer une telle modélisation.

En espérant le tout conforme à vos attentes, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Elizabeth Boivin, ing.

Coordonnatrice régionale des évaluations environnementales
Direction de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs /
Healthy Environments and Consumer Safety
Santé Canada - Région du Québec / Health Canada – Quebec Region

- c.c. Dominic Cliche, Gestionnaire de commission, Agence canadienne d'évaluation
environnementale
Annie Déziel, Agence canadienne d'évaluation environnementale
Louis Breton, Coordonnateur régional des évaluations environnementales, Environnement
Canada
Jacques-François Cartier, Bureau des contaminants de l'environnement, Division des
effets de l'air sur la santé, Santé Canada
Marielou Verge, Gestionnaire régionale intérimaire, Programme de la sécurité des
milieux, Santé Canada
Danielle Gagnon, Directrice régionale, Direction de la santé environnementale et de la
sécurité des consommateurs